



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 06/04/2023
Reçu en préfecture le 06/04/2023
Affiché le
ID : 057-245700695-20230322-B20230321_18_SI-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-trois, le vingt-et-un mars à dix-sept heures trente minutes, dûment convoqués le treize mars sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de la Maison Communautaire à Cattenom, les membres constituant le Bureau communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Conformément à la délibération n° 14 du Conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire, prise en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Etaient présents :

M. Michel PAQUET,
MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Mme Rachel ZIROVNIK, M. Maurice LORENTZ,
Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Guy KREMER, Denis BAUR, David ROBINET

Absents avec procuration : Michel HERGAT à Denis BAUR
Benoit STEINMETZ à Michel PAQUET

Absent excusé : ./.

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 9
Nombre de votants : 11

Étaient également présents : Olivier HAUDOT, DGS, Thomas HERBER, DST, Antoinette SALERNO, Chef du service institutionnel, Manon TURPIN, service communication, Katia PEPPOLONI, Chargée de mission



18. Objet : Demande de subvention au titre des manifestations sportives d'intérêts communautaire - Cyclo Sport Thionvillois : Tour de Moselle

Vu le règlement de mise en application de la politique sportive communautaire modifié par délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 3 décembre 2019,

La CCCE est partenaire depuis de nombreuses années du Cyclo Sport Thionvillois pour l'organisation du Tour de Moselle. Différents circuits ont été proposés au cours des précédentes éditions. Chaque année, les communes du territoire accueillent les cyclistes et mettent en œuvre la logistique appropriée à l'organisation de cette manifestation pour le départ et l'arrivée de l'étape.

Le Cyclo Sport Thionvillois organisera le 37^e Tour de Moselle du 15 au 17 septembre 2023. L'étape de la CCCE (Escherange/Contz-les-Bains sur le site du Stromberg) se déroulera le vendredi 15 septembre 2023.

Au titre du partenariat 2023, les organisateurs du Tour de Moselle sollicitent la CCCE pour une subvention d'un montant de 15 000,00 € (soit 9 000,00 € pour l'organisation de l'étape et 6 000,00 € pour le partenariat « maillot - classement GP de la Montagne »).

La subvention globale demandée par le Cyclo Sport Thionvillois de 15 000,00 € représente 17 % du budget global de 88 600,00 €.

Considérant que cette manifestation organisée par une association sportive est reconnue d'intérêt communautaire,

Considérant que la demande de subvention est inférieure à 30 % du budget prévisionnel,

Considérant cet exposé,

Après avis favorable de la Commission « Politique Sport » en date du 15 février 2023,

Il est demandé au Bureau communautaire :

- d'octroyer une subvention globale de 15 000,00 € au Cyclo Sport Thionvillois, répartie comme suit :
 - 9 000,00 € au titre de l'organisation de l'étape 2023 sur le territoire de la CCCE,
 - 6 000,00 € au titre du partenariat « maillot - classement GP de la Montagne »,
- d'autoriser le Président à signer les conventions afférentes,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Le Bureau communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote : Pour : 11
Abstention : 0
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 22 mars 2023

Le Président,

Michel PAQUET





C.S. THIONVILLOIS



Membre correspondant
du Cyclo Sport Thionvillois
Madame M.L. CHANSON

31, Grand' Rue
57310 BERTRANGE
Tél: 03 82 82 63 77

tour2moselle@hotmail.fr
www.tourdemoselle.fr



Communauté des Communes de Cattenom et Environs
A l'attention de Monsieur Le Président PAQUET
Avenue Général de Gaulle
57570 CATTENOM

Thionville, le 10 mars 2023

Objet : 37^{ème} TOUR DE MOSELLE CYCLISTE
Convention de partenariat maillot

Entre :

Le CYCLO SPORT THIONVILLOIS, représenté par Monsieur Eric CHANSON Président du C.S.Thionvillois

d'une part

et la Communauté des Communes de Cattenom et Environs représentée par son Président Monsieur Michel PAQUET,

d'autre part,

il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Le classement réservé au GP de la Montagne sera financé et représenté par la Communauté des Communes de Cattenom et Environs lors du 37^{ème} TOUR DE MOSELLE CYCLISTE qui se déroulera du 15 au 17 septembre 2023.

Le CYCLO SPORT THIONVILLOIS s'engage à assurer :

- à l'arrivée de chaque étape, le coureur remportant le classement recevra sur le podium protocolaire, de vos mains ou de celles d'une hôtesse portant un tee shirt de la C.C.C.E. (fourni par vos soins), le maillot correspondant au classement GPM (fourni par nos soins avec votre logo),



- le coureur endossera ce maillot lors de l'étape suivante,
- l'animateur officiel citera le nom de la C.C.C.E. ainsi que le message que vous aurez choisi de faire passer aux spectateurs massés tout au long des itinéraires ainsi qu'aux départs et arrivées,
- des banderoles portant le nom de la C.C.C.E. (fournies par vos soins) seront posées le long des lignes départs-arrivées sur les barrières de sécurité,
- une voiture de la C.C.C.E. avec chauffeur sera autorisée à faire partie de la caravane publicitaire,

un encart vous sera réservé pour l'insertion publicitaire d'1/2 page (texte à nous fournir) dans la brochure officielle éditée spécialement pour l'épreuve et distribuée tout au long des itinéraires ainsi qu'aux départs et arrivées.

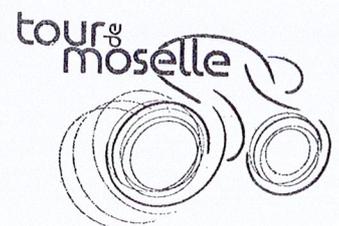
- sur la ligne du sprint de chaque GPM de l'étape sera dressé, par un membre de l'organisation, un panneau portant le nom et sigle de la C.C.C.E.,
- un membre du Comité Organisateur vous remettra, lors de la cérémonie protocolaire du dimanche soir, le maillot correspondant au GP de la Montagne.

La COMMUNAUTE DES COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS s'engage à verser à la signature du contrat au Cyclo Sport Thionvillois la somme de :

- **Trois milles euros** à la signature de la convention,
- et
- **Trois milles euros** à la mi-septembre 2031
 - Toute autre communication non détaillée dans ce contrat devra faire l'objet d'un accord par avenant. (hors communication par voie de presse)

Cattenom, le 26 avril 2013
C.C.C.E.
Monsieur Michel PAQUET

CYCLO SPORT THIONVILLOIS
Monsieur Eric CHANSON





C.S. THIONVILLOIS



Membre correspondant
du Cyclo Sport Thionvillois
Madame M.L. CHANSON

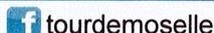
31, Grand' Rue

57310 BERTRANGE

Tél: 03 82 82 63 77

tour2moselle@hotmail.fr

www.tourdemoselle.fr



Communauté des communes de Cattenom et Environs
A l'attention de Monsieur Le Président PAQUET
Avenue Général de Gaulle
57570 CATTENOM

Thionville, le 10 mars 2023

Objet : 37^{ème} TOUR DE MOSELLE CYCLISTE
Convention de partenariat

Entre :

Le CYCLO SPORT THIONVILLOIS, représenté par
Monsieur Eric CHANSON, Président du C.S.Thionville

d'une part,

et la Communauté des Communes de Cattenom et Environs
représentée par son Président Monsieur Michel PAQUET,

d'autre part,

il a été convenu et arrêté ce qui suit :

l'organisation de première étape en ligne sera financée par la Communauté
des Communes de Cattenom et Environs lors du 37^{ème} TOUR DE
MOSELLE CYCLISTE qui se déroulera le vendredi 15 septembre 2023,

Le CYCLO SPORT THIONVILLOIS s'engage :

- à effectuer les démarches administratives auprès des autorités
compétentes (Préfecture, Gendarmerie, Police, Fédération Française de
Cyclisme, Assurance, Secouristes).



Communauté des communes de Cattenom et Environs
À l'attention de Monsieur Le Président PAQUET
Avenue Général de Gaulle
57570 CATTENOM

Monsieur le Président
C.S. THIONVILLOIS
Avenue Général de Gaulle
57570 CATTENOM

Thionville, le 10 mars 2023



Objet : 37^{ème} TOUR DE MOSELLE CYCLISTE
Convention de partenariat

Entre :

Le CYCLO SPORT THIONVILLOIS, représenté par
Monsieur Eric CHANSON, Président du C.S. Thionville

d'une part,

et la Communauté des Communes de Cattenom et Environs
représentée par son Président Monsieur Michel PAQUET,

d'autre part,

il a été convenu et arrêté ce qui suit :

L'organisation de première étape en ligne sera financée par la Communauté
des Communes de Cattenom et Environs lors du 37^{ème} TOUR DE
MOSELLE CYCLISTE qui se déroulera le vendredi 14 septembre 2023.

Le CYCLO SPORT THIONVILLOIS s'engage :

- à effectuer les démarches administratives auprès des autorités
compétentes (Préfecture, Gendarmerie, Police, Fédération Française de
Cyclisme, Assurance, Secours).



- à assurer la sécurité à l'aide d'un peloton motorisé de gendarmerie et signaleurs,

- à la mise en place d'un fléchage de l'itinéraire,

- à la mise en place d'affiches annonçant l'épreuve dans les différentes communes traversées,

- à assurer le montage et démontage des lignes de départ et d'arrivée.

- à assurer le bon déroulement de l'épreuve tant sportivement que qualitativement.

- La Communauté des Communes de Cattenom et Environs, s'engage
A verser au Cyclo Sport Thionvillois :

- Quatre mille cinq cents euros à la signature de la convention,
- Quatre mille cinq cents euros à la mi-septembre 2023
- et respecter le cahier des charges (voir annexe).

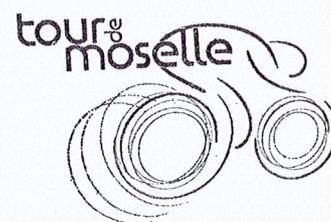
Cattenom, le 06 avril 2023
C.C.C.E

Monsieur Michel PAQUET



CYCLO SPORT THIONVILLOIS

Monsieur Eric CHANSON



37^{ème} TOUR DE MOSELLE CYCLISTE

Vendredi 10 mars 2023

CAHIER DES CHARGES pour l'étape

Du Vendredi 15 septembre 2023

AIDE FINANCIERE :

- Organisation d'une étape en ligne **9000 €**
- 7 gerbes de fleurs
- Une récompense pour le vainqueur (livre ou assiette de la ville etc. ...)
- Vin d'honneur

AIDE TECHNIQUE :

- Salle pour les commissaires (Arrivée)
- Salle pour l'informatique (proche de celle des commissaires à l'Arrivée)
- Photocopieuse trieuse, fax, téléphone (arrivée)
- Salle pour le contrôle médical (toilettes et lavabo à l'arrivée)
- Salle pour le vin d'honneur (arrivée)
- Vestiaires – douches (arrivée)
- Toilettes pour l'organisation et suiveurs (départ et arrivé)
- 60 barrières de sécurité Arrivée
- 10 barrières de sécurité Départ
- Prise de courant 220V 15A sur les lignes (départ et arrivée)
- Parking réservé à l'organisation et suiveurs (départ et arrivée)

- Hôtesses pour remise des gerbes de fleurs



